

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 4/2025

Mis en ligne le **24 JAN. 2025**

Session du 20 janvier 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 20 JANVIER
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de janvier sous la
présidence de M. Jean-Marc BRABANT

Date de la convocation : 14 janvier 2025

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL,
RAOUX-JACQUEME, MANGANARO, BOISGARD-BOUCHER, BOY-COURROUX, DE
LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, DEBIT,
KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE, MICHAUX, BASTIE, LAVOREL,

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents : M. RIPERT

Absents excusés : Mmes et M : SCHOFFIT, SEVE, LEROY

Procurations :

M. SCHOFFIT	a donné procuration à	M. MANGANARO
Mme SEVE	a donné procuration à	M. VEVE
Mme LEROY	a donné procuration à	M. MARTIN

REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

Monsieur JAUBERT, Adjoint à la Vie Economique, au Tourisme et à l'Environnement, informe
l'assemblée que le Comité syndical du PNRL a approuvé le 24/09/2024 la révision des statuts
du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon (délibération 2024CS64)

La modification porte sur l'article 2 de ce dernier, à savoir :

« Le syndicat mixte du Parc conduit la révision de la charte et contribue aux actions de
protections et de développement du territoire dans les délais nécessaires au renouvellement
de classement.

Ses domaines d'action sont [...] Il mène une activité agricole sur le site de la Thomassine (conduite des vergers et productions de fruits). »

Conformément aux textes en vigueur, notre assemblée délibérante dispose d'un délai de 3 mois à compter de la réception du courrier pour donner son avis sur cette révision des statuts.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- Approuve la révision des statuts du PNRL.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT

La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE

